



GUIDE D'INSCRIPTION AUX CONCOURS PROFESSIONNELS D'ENTRÉE EN 2025 À L'ENA

Ce guide est conçu pour expliquer les opérations à accomplir en vue de faire acte de candidature aux concours professionnels d'accès en 2025 à l'École Nationale d'Administration (ENA).

Il vise les fonctionnaires et agents de l'État.

I- LES PRÉREQUIS

1. se rendre sur la plateforme unifiée de gestion des concours administratifs FP-ENA ;
 2. télécharger l'arrêté d'ouverture des concours de l'ENA ;
 3. identifier le concours visé et lire attentivement les conditions de candidature ;
 4. s'assurer de remplir les conditions de candidature et de faire partie de l'une des familles d'emplois dont les filières sont ouvertes à l'ENA ;
 5. se munir des documents ci-après, scannés au format PDF ou JPG :
 - une copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou une copie du Passeport ou une copie de l'Attestation d'Identité délivrée par l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONECI) en cours de validité ;
 - une copie du certificat de première prise ou prise service dans le dernier emploi ;
 - une copie de l'arrêté de nomination ou de promotion dans le dernier emploi ;
 - une attestation de présence au poste ;
 - une copie de l'attestation de non sanction disciplinaire de l'année en cours ;
 6. s'enregistrer sur la plateforme en utilisant l'option « démarrer mon inscription » ;
 7. renseigner les champs obligatoires et créer son espace candidat à l'aide d'identifiants uniques ;
 8. téléverser dans son espace candidat les documents scannés mentionnés au point 5 ;
 9. finaliser son inscription.
- NB :**
- 1- les candidats non admis des sessions 2022 et 2023 peuvent conserver leur espace candidat en utilisant simplement le numéro de table ou le numéro d'inscription afférent à ladite session. Toutefois, ils devront téléverser à nouveau toutes les pièces exigées ;
 - 2- le téléversement des documents énumérés au point 5 peut se faire au cours de l'inscription en ligne ou ultérieurement dans l'espace candidat, dans le respect des délais prévus.

II- LE PAIEMENT EN LIGNE DES FRAIS DE COURS DE PRÉPARATION (50.000 FRANCS CFA) ET DE KIT NUMÉRIQUE (4.000 FRANCS CFA)

1. disposer d'un compte mobile money (Trésor Money, Orange money, MTN momo, Moov money) ou d'un compte WAVE approvisionné ;
2. se connecter à son espace candidat ;
3. sélectionner le cycle souhaité ;
4. effectuer le paiement en ligne ;
5. prendre un rendez-vous pour la prise de vue ;
6. imprimer sa fiche de candidature en deux (2) exemplaires au moins.



III- LA PRISE DE VUE

1. se munir de sa fiche de candidature en deux (2) exemplaires au moins ;
2. se rendre au lieu choisi, conformément à sa date de rendez-vous, pour effectuer sa prise de vue.

NB : la prise de vue peut se faire à l'ENA et dans les Directions Régionales de la Fonction Publique d'Abengourou, d'Abidjan, de Bondoukou, de Bouaké, de Daloa, de Gagnoa, de Korhogo, de Man, de San-Pedro et de Yamoussoukro.

IV- LE PAIEMENT EN LIGNE DES FRAIS DE CONCOURS (45.000 FRANCS CFA)

1. disposer d'un compte mobile money (Trésor Money, Orange money, MTN momo, Moov money) ou d'un compte WAVE approvisionné ;
2. se connecter à son espace candidat ;
3. effectuer le paiement en ligne.

IMPORTANT

- 1- Toutes ces étapes sont obligatoires ;**
- 2- Penser à imprimer et à conserver soigneusement sa fiche de candidature et les reçus de paiement ;**
- 3- Il n'y a pas de dépôt de dossiers physiques de candidature à l'inscription ;**
- 4- Ne sont autorisés à prendre part aux compositions écrites de l'étape d'admissibilité, que les candidats régulièrement inscrits, s'étant acquittés de tous les frais exigés et ayant téléversé en ligne un dossier de candidature conforme aux dispositions réglementaires en vigueur ;**
- 5- Les compositions écrites de l'étape d'admissibilité se dérouleront uniquement à Abidjan ;**
- 6- À l'issue de l'étape d'admissibilité, les candidats déclarés admissibles subissent les épreuves orales d'admission ;**
- 7- À l'issue des épreuves orales d'admission, les candidats déclarés admis sont soumis à la visite médicale et produisent un dossier physique de candidature constitué de :**
 - ✓ *une fiche de candidature au concours ;*
 - ✓ *un extrait d'acte de naissance datant de moins d'un (01) an ;*
 - ✓ *un modèle de curriculum vitae renseigné et certifié sincère par le candidat ;*
 - ✓ *une copie du certificat de première prise ou prise service dans le dernier emploi ;*
 - ✓ *une copie de l'arrêté de nomination ou de promotion dans le dernier emploi ;*
 - ✓ *un bulletin de solde datant de moins de trois (3) mois.*